

# Une « Ratioscopie » du secteur sur dix ans

*De 1981 à 1991, les rapports annuels de l'Office de contrôle ont fourni des données intéressantes sur l'assurance*

Dans un bilan, un ratio est une proportion établie entre certains postes. L'étude de ces coefficients est évidemment un élément essentiel de l'analyse financière. Ceci pour expliquer le titre d'une petite étude, « Ratioscopie de l'assurance belge » (1) que vient de publier Christian Jaumain. Actuaire, ancien directeur général du groupe Zurich à Bruxelles et actuellement professeur à Louvain-la-Neuve, l'auteur y analyse les rapports que l'OCA (Office de contrôle des assurances) a publiés pendant dix ans, de 1981 à 1991.

M. Jaumain constate que le total du bilan de l'assurance belge est passé de 729 milliards en 1981 à 1.901 milliards en 1991, ce qui représente une progression de près de 11 pc en moyenne jusqu'en 1989; après, cet accroissement a connu un coup de frein marqué en 1990, où il s'est limité à 8 pc, et en 1991, où il a encore baissé à 7,7 pc.

Parallèlement, les résultats d'exploitation se sont gravement détériorés depuis 1990, sous l'effet conjugué d'une sinistralité record et d'une diminution du rendement des placements. Le graphique ci-dessous montre le fameux « ratio Sinistres / Primes » qui exprime la sinistralité accusée par les assureurs par rapport aux primes qu'ils ont encaissées. L'autre graphique montre le rendement des placements financiers des compagnies d'assurance : à deux chiffres jusqu'en 1989, ce rendement tombe à 8,5 pc en 1990 et 8,7 pc en 1991.

M. Jaumain note aussi que les fonds propres des compagnies ont subi une évolution inquiétante : ils étaient de 53 milliards de F en 1981 et ont connu un accroissement fort et constant (connaissant des croissances de 27 pc en 1986, 24 pc en 1987, 20 pc en 1988, 25 pc en 1989) pour atteindre 226 milliards de F en

1989. Il y eut alors « un brusque coup de frein en 1990 dans l'accroissement des fonds propres », montre M. Jaumain : 5,3 pc en 1990 et seulement 4,6 pc en 1991.

## C'EST LA CRISE

A cause de tout cela, le coefficient de rentabilité, le « ratio Bénéfice / Fonds propres » est tombé en 1991 à un niveau médiocre : il était de 16,7 pc en 1981, de 33,1 pc en 1986, encore de 22,6 pc en 1989 pour chuter à 4,6 pc en 1990 et 5,8 pc en 1991. La crise a été retardée en raison de l'impact positif sur ce ratio des plus-values et des amortissements mais, cette fois, elle est bien là. Et Christian Jaumain de conclure : « L'assurance belge se trouve devant la nécessité impérieuse, prévisible depuis plusieurs années mais, semble-t-il, trop longtemps ignorée, de resserrer les boulons ».

Comme le montrent les derniers chiffres de l'OCA, rendus publics mercredi (voir notre article en page 15), les compagnies d'assurance font des efforts. Elles en faisaient déjà lors des exercices analysés par M. Jaumain. Ainsi, les frais opérationnels (qui recouvrent les commissions payées aux intermédiaires et les frais généraux des compagnies) sont passés de 37,9 pc des primes encaissées en 1981 à 40,4 pc en 1985 pour baisser ensuite et atteindre 36,1 pc en 1991. De même, les frais de personnel sont passés de 16,5 pc des primes encaissées en 1981 à un sommet de 17,4 pc en 1985 pour baisser pour descendre pour la première fois sous le seuil des 15 pc en 1991 (14,3 pc).

Et à n'en pas douter, l'effort risque de se poursuivre les prochaines années.

**Thierry BOUCKAERT.**

(1) Christian Jaumain, « Ratioscopie de l'assurance belge », Kluwer Editorial, Zaventem, 1993, 16 pp.

